



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21048932***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**14 AVR. 2021**

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0466 454 390**

Nom

(en entier) : **Eppendorf Application Technologies**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **rue du Séminaire 20 A, 5000 Namur****Objet de l'acte : Révocation - Nomination d'administrateurs**

Le 23 février 2021, l'assemblée générale des actionnaires a pris les décisions suivantes :

1. Révocation d'administrateurs de la société

L'assemblée générale décide à l'unanimité de révoquer Dr. Jürg Dübendorfer et Monsieur Wilhelm Plüster comme administrateurs de la société avec effet au 23 février 2021.

2. Nomination d'administrateur de la société

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateurs avec effet au 23 février 2021 :

- Christopher Japp, domicilié Am Hehsel 40, D-22339 Hamburg, Allemagne
- Françoise De Longueville, domiciliée 10, rue des mille Fleurs, B-5101 Erpent, Belgique

Leur mandat prend fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023.

Le mandat est exercé à titre gratuit.

3. Procuration

L'assemblée générale décide à l'unanimité de donner une procuration spéciale à Maître Bernd Hübinger, avocat de l'étude MATRAY, MATRAY et HALLET SC, Rue des Fories 2 à B-4020 LIEGE avec la possibilité de déléguer ses pouvoirs à tout autre avocat de cette étude, afin de signer tous les documents en vue du dépôt des décisions visées ci-avant au greffe du Tribunal d'Entreprise, de faire publier ces décisions aux annexes du Moniteur Belge et d'effectuer les démarches nécessaires auprès du guichet d'entreprise et de la banque centrale des entreprises.

Le 23 février 2021, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes:

1. Délégation de la gestion journalière

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de charger l'administrateur Françoise De Longueville de la gestion journalière de la société à partir du 23 février 2021. Elle portera le titre d'administrateur-délégué.

Dans le cadre de cette gestion journalière, Madame Françoise De Longueville peut engager la société par sa seule signature.

2. Fin de délégation journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



Le mandat d'administrateur de Monsieur Wilhelm Plüster ayant pris fin au 23 février 2021, le conseil d'administration constate et confirme que la délégation des pouvoirs de gestion journalière à Monsieur Wilhelm Plüster a pris fin le 23 février 2021.

3. Procuration

Le conseil décide à l'unanimité de donner une procuration spéciale à Maître Bernd Hübinger, avocat de l'étude MATRAY, MATRAY et HALLET SC, Rue des Fories 2 à B-4020 LIEGE avec la possibilité de déléguer ses pouvoirs à tout autre avocat de cette étude, afin de signer tous les documents en vue du dépôt des décisions visées ci-avant au greffe du Tribunal d'Entreprise, de faire publier ces décisions aux annexes du Moniteur Belge et d'effectuer les démarches nécessaires auprès du guichet d'entreprise et de la banque centrale des entreprises.

Me Bernd Hübinger
Mandataire spécial